

ECO FLASH

9 juin 2020

Espagne : l'espoir d'une relance verte

Guillaume Derrien

- La crise du Covid-19 va laisser une plaie profonde sur l'économie. La décennie qui s'ouvre offre cependant des perspectives nouvelles de croissance et d'emploi
- L'Espagne souffre d'un déficit d'emplois et d'investissements dans les secteurs technologiques mais dispose d'atouts pour combler son retard
- Le secteur des énergies renouvelables est une source d'emplois significative dans le moyen/long terme.
- Le plan national pour l'énergie et le climat constitue une avancée notable (s'il est accepté et mis en œuvre)
- Le pacte vert européen et le Brexit peuvent aussi favoriser les investissements de pointe dans le pays

L'Espagne sera sans nul doute l'un des pays le plus touchés économiquement par la crise du Covid-19.¹ Les derniers chiffres de l'agence pour l'emploi espagnole (SEPE) confirment l'ampleur du choc : bien que la baisse des chiffres de l'emploi ait ralenti en mai, elle totalisait le mois dernier -70 800², ce qui porte la chute sur les trois derniers mois à 1 119 000 postes. Au cours de cette même période, le nombre de personnes sans emploi a bondi de 803 668 pour atteindre 3 936 000, plaçant le taux de chômage autour de 17,1%³. La création en urgence du revenu minimum vital, voté par décret le 29 mai et opérationnel dès juin, est une réponse directe à l'accroissement du chômage et de la pauvreté que le pays va devoir affronter dans les mois à venir.

¹ Pour une analyse en détail de ces fragilités, voir EcoFlash Zone euro : à chaque pays, sa reprise, 20 mai 2020.

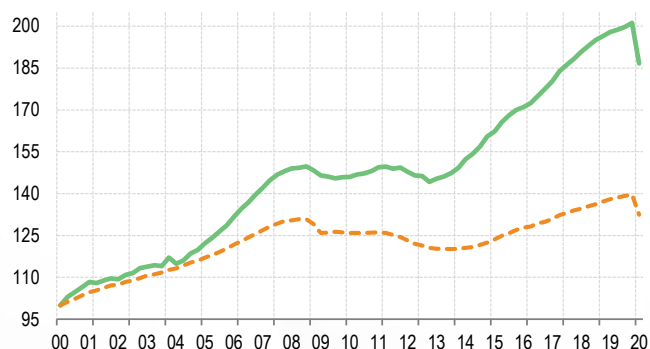
² Nombre de travailleurs inscrit à la sécurité sociale. Données corrigées des variations saisonnières.

³ Dans l'hypothèse que la population active (16 ans et plus) soit identique au T1 2020 (22 994 200 ; source INE).

■ Espagne, valeur ajoutée du secteur technologique

Indice 2000 = 100

— VA information & communication + services professionnelles, scientifiques & techniques
- - - VA totale



Graphique 1

Sources : Eurostat, BNP Paribas

Néanmoins, il serait erroné de comparer la situation actuelle aux crises de 2008 et 2011. Les risques systémiques étaient, avant la crise sanitaire actuelle, bien moindres que lors des crises précédentes. Jusqu'à la fin de 2019, on observait une baisse significative de l'endettement des ménages et des entreprises, une résorption du déficit public, et le redressement notable du marché immobilier (+2,1% en glissement annuel au T4 2019, contre une chute record de 10,0% au T4 2012). La crise sanitaire va stopper brutalement cette progression et la récession économique sera importante en 2020. Néanmoins, la régression rapide de l'épidémie en Europe et la réouverture des frontières à l'intérieur de l'espace Schengen permet d'entrevoir une reprise économique plus marquée qu'attendu pour le deuxième

DIRECTION DES ETUDES
ECONOMIQUES



BNP PARIBAS



La banque
d'un monde
qui change

semestre de 2020, notamment dans le secteur du tourisme, qui reste un secteur-clé en Espagne.

Transformation technologique : l'Espagne à la traîne ?

L'économie espagnole a connu des transformations profondes depuis la crise financière de 2008. Le poids économique des secteurs dits « technologiques » s'est accru avec une accélération marquée depuis 2013. Ce phénomène s'observe à différents niveaux :

- i) En termes d'emploi : les emplois dans les secteurs de l'information et de la communication et des activités « professionnelles, scientifiques et techniques » ont augmenté respectivement de 21,7% (+90k) et 14,7% (+302,5k) entre le T1 2008 et le T1 2020. L'emploi total a, à l'inverse, reculé de 8,7% (-1,723k) sur la même période. En part dans l'emploi total, ces deux secteurs combinés représentent désormais 15,7% au T1 2020 contre 12,3% en T1 2008.
- ii) En termes de production : la valeur ajoutée de ces deux secteurs représente 13,3% de la valeur ajoutée totale, contre 10,6% en 2008.
- iii) En termes d'investissement : la part de l'investissement en produits de propriété intellectuelle (brevets, inventions...) dans le PIB a grimpé de 2,55% au T1 2008 à 3,56% au T1 2020.⁴

Cet accroissement de la part des activités à forte valeur ajoutée s'observe dans la plupart des pays. Il reflète en grande partie l'expansion de l'économie numérique, dans les services (e-commerce, fintech, apps) comme dans l'industrie (automatisation des chaînes de production, robotisation, objets connectés).

L'Espagne a cependant pris du retard par rapport à ses grands partenaires européens. Le tableau 1 compare les pays de l'Union européenne sur ces trois mesures (valeur ajoutée, emploi, investissement). L'Espagne reste sous la moyenne de l'UE-28, et en particulier derrière la France et l'Allemagne. Si on élargit la zone, l'écart est également important avec les États-Unis et le Japon.

Ce retard dans les investissements de pointe explique en partie pourquoi l'Espagne n'a pas réussi à générer suffisamment de nouveaux emplois, à même de « compenser » les pertes dans les secteurs plus traditionnels, fortement touchés par ces transformations technologiques (le secteur manufacturier, la construction et même la finance). L'annonce de Nissan de fermer son usine à Barcelone, causant ainsi la suppression de 2 800 emplois, est le dernier exemple en date des difficultés de l'industrie automobile, confrontée au changement technologique et à la concurrence accrue de la Chine dans le secteur des voitures électriques. La crise du Covid-19 a exacerbé ces difficultés mais n'en est pas la cause principale, qui est avant tout structurelle.

⁴ D'autres sources d'investissement devraient être prises en compte, telles que l'investissement en software et dans les technologies de l'information et de la communication. Cependant les données manquent pour de nombreux pays et l'harmonisation est insuffisante pour une comparaison objective.

■ Part du secteur technologique*, T4 2019

En %

	Valeur ajoutée (% VA totale)	Emploi (% emploi total)	Investissement en produit de propriété intellectuelle (% PIB)
UE-28	17.3	9.2	5.0
Espagne	13.3	8.2	3.4
Autriche	13.6	9.2	5.0
Belgique	20.5	8.7	-
Bulgarie	12.8	6.5	2.4
Croatie	13.5	7.1	-
Chypre	17.2	10.9	-
Rep. Tchèque	13.0	7.9	4.4
Danemark	15.5	9.9	5.6
Estonie	17.7	9.8	2.9
France	19.5	9.3	5.9
Allemagne	16.4	9.1	4.0
Grèce	8.8**	7.9	1.6
Hongrie	16.6	6.8	3.4
Irlande	25.1	11.5	-
Italie	13.4**	9.1	3.2
Lettonie	13.5	6.4	1.5
Lituanie	11.2	7.2	2.4
Luxembourg	21.5	13.3	1.4
Pays-Bas	20.5	10.4	4.6
Pologne	12.9	6.6	2.8
Portugal	11.5	7.5	2.9
Roumanie	15.0	4.7	1.9
Slovaquie	14.5	6.7	-
Slovénie	14.3	8.3	3.0

* secteur technologique = information & communication + activités professionnelles, scientifiques & techniques

** Données pour T3 2019

Tableau 1

Sources : Eurostat, BNP Paribas

La relance verte, une opportunité à saisir

La crise du Covid-19, les problèmes structurels majeurs (changement climatique, vieillissement de la population) et les relances budgétaires d'ampleur annoncées par les gouvernements et l'UE, devraient accroître significativement le poids des secteurs technologiques dans l'ensemble des économies « développées » dans les années à venir.

L'Espagne possède de véritables atouts pour profiter de cette vague d'investissement :

- Dans les énergies renouvelables : l'Espagne dispose d'un territoire et d'un climat propices au développement de l'énergie renouvelable, et de l'énergie solaire en particulier. En 2019, l'Espagne était déjà le premier marché en Europe pour l'éolien terrestre.⁵ Le pays est aussi devenu l'an dernier le premier marché pour l'énergie solaire en Europe : 4,5 GW ont été installés dans le pays, contre 4 GW en Allemagne et 0,9 GW en France.⁶ La crise du Covid-19 pourrait causer un ralentissement, voire une chute des investissements à court terme (2020-

⁵ *Renewable energy market update May 2020*, Agence Internationale pour l'Energie, pages 35-37.

⁶ *Ibid.* page 26-27



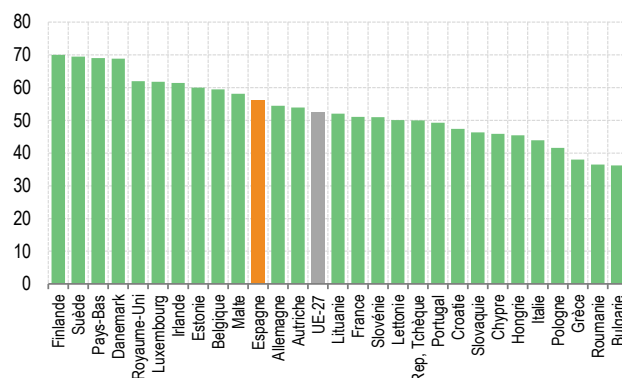
2021).⁷ Cependant, l'avance de l'Espagne dans ce secteur peut à moyen ou long terme constituer une source d'emplois significative pour le pays. En effet, l'énergie solaire pourrait générer 1,73 million d'emplois en Europe, soit près de la moitié des nouveaux emplois dans les énergies renouvelables de la région (entre 3,3 et 3,4 millions).⁸

Les signaux envoyés par le gouvernement sur ce sujet sont positifs : le mois dernier a été présenté un plan national pour l'énergie et le climat qui vise la neutralité carbone d'ici à 2050. Ce plan doit encore être approuvé par le parlement. En cas d'accord, il interdirait tout nouveau projet basé sur les énergies fossiles et il viserait à atteindre 100% d'électricité renouvelable d'ici à 2050. Selon les estimations du gouvernement, ce projet requiert EUR 200 milliards d'investissement dans les 10 années à venir et pourrait générer 350 000 nouveaux emplois chaque année.

- Fintech : l'Espagne reste un pôle majeur de la Fintech en Europe. Selon la Banque d'Espagne, en 2019, le nombre d'entreprises dans ce secteur basées en Espagne (224) était proche de celui de l'Allemagne (261) et le plus élevé en Europe en nombre par habitants.⁹ La sortie du Royaume-Uni de l'UE – le Royaume-Uni domine très largement la scène européenne avec 1171 Fintech en 2019 – pourrait aussi « rebattre les cartes » en Europe et permettre à l'Espagne d'attirer davantage d'investissements et d'emplois dans ce secteur.
- Plus largement, dans le secteur de l'économie numérique, l'Espagne se positionne plutôt favorablement par rapport à ses principaux partenaires européens. Le *Digital Economy and Society index* (DESI) de la Commission européenne plaçait, en 2019, l'Espagne à la 11^e position en Europe derrière, entre autres, les Pays-Bas (3^e) et le Royaume-Uni (5^e), mais devant l'Allemagne (12^e) et la France (16^e).¹⁰ L'Espagne est avancée en matière de digitalisation de ses services publics (4^e) néanmoins elle affiche un retard important dans la formation de la population au numérique (17^e). Entre 2014 et 2019, le DESI de l'Espagne a progressé de la 13^e à la 11^e place.

Les obstacles sont néanmoins nombreux pour que l'Espagne saisisse pleinement ces opportunités. Le déficit public va se creuser cette année, resserrant davantage les marges budgétaires du gouvernement. La nécessité de faire face à la montée du chômage pourrait en effet réduire, à court terme, les investissements d'avenir, ainsi que la volonté politique de

■ DESI indice (2019)



Graphique 2 Sources : Commission européenne, BNP Paribas

poursuivre un agenda ambitieux dans ce domaine. Le retard pris dans la formation de la main d'œuvre (comme souligné par le DESI index) ne sera pas comblé avant longtemps et pourrait limiter l'offre de travail nécessaire au développement de ces nouveaux secteurs.

À cet égard, le pacte vert européen et le fonds de relance européen de EUR 750 milliards (500 mds en subventions et 250 milliards sous forme de prêts) peuvent constituer de véritables soutiens à l'économie espagnole. Avec le fonds de relance, l'Espagne bénéficierait ainsi de EUR 77,3 mds en subvention, un montant très important et équivalant à 6,2% du PIB annuel.¹¹

Les défis structurels auxquels est confrontée l'Espagne ne sont pas des cas isolés. L'Allemagne (secteur automobile, charbon), la France (secteur automobile, commerces), les États-Unis (secteur pétrolier, commerces) et la Chine (industries métallurgiques, charbon) font face à des problèmes similaires de transformation de leurs économies. La question n'est pas de savoir quand mais à quelle vitesse l'Espagne réussira cette transition indispensable pour rester compétitif et créer des emplois de long terme, et de surcroît mieux rémunérés pour la plupart.

Guillaume Derrien

guillaume.a.derrien@bnpparibas.com

⁷ Selon l'IEA, l'installation de nouvelles capacités solaires en Europe va chuter de 18% par rapport au scénario d'avant crise (voir *Renewable energy market update May 2020*, Agence Internationale pour l'Energie).

⁸ Voir Ram M. et al. Job creation during the global energy transition towards 100% renewable power system by 2050, *Technological Forecasting and Social Change*, February 2020.

⁹ Financial Stability Review, Spring 2020, Banque d'Espagne, pages 31-36.

¹⁰ <https://ec.europa.eu/digital-single-market/en/desi>

¹¹ PIB de 2019

Recherche Economique Groupe

William De Vijlder +33 1 55 77 47 31 william.devijlder@bnpparibas.com
Chef économiste

ECONOMIES AVANCEES ET STATISTIQUES

Jean-Luc Proutat +33 1 58 16 73 32 jeanluc.proutat@bnpparibas.com
Responsable – Etats-Unis, Royaume-Uni

Hélène Baudchon +33 1 58 16 03 63 helene.baudchon@bnpparibas.com
France – Marché du travail

Louis Boisset +33 1 57 43 02 91 louis.boisset@bnpparibas.com
Banque centrale européenne, synthèses conjoncturelles zone euro, Japon

Frédérique Cerisier +33 1 43 16 95 52 frederique.cerisier@bnpparibas.com
Zone euro (gouvernance européenne et finances publiques), Espagne, Portugal

Raymond Van Der Putten +33 1 42 98 53 99 raymond.vanderputten@bnpparibas.com
Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Suisse – Energie, climat – Projections à long terme

Tarik Rharrab +33 1 43 16 95 56 tarik.rharrab@bnpparibas.com
Statistiques

ECONOMIE BANCAIRE

Laurent Quignon +33 1 42 98 56 54 laurent.quignon@bnpparibas.com
Responsable

Laure Baquero +33 1 43 16 95 50 laure.baquero@bnpparibas.com

Céline Choulet +33 1 43 16 95 54 celine.choulet@bnpparibas.com

Thomas Humblot +33 1 40 14 30 77 thomas.humblot@bnpparibas.com

ECONOMIES EMERGENTES ET RISQUE PAYS

François Faure +33 1 42 98 79 82 francois.faure@bnpparibas.com
Responsable – Argentine

Christine Peltier +33 1 42 98 56 27 christine.peltier@bnpparibas.com
Adjointe – Grande Chine, Vietnam, Afrique du Sud

Stéphane Alby +33 1 42 98 02 04 stephane.alby@bnpparibas.com
Afrique francophone

Stéphane Colliac +33 1 42 98 26 77 stephane.colliac@bnpparibas.com
Turquie, Ukraine, Europe Centrale

Sara Confalonieri +33 1 42 98 43 86 sara.confalonieri@bnpparibas.com
Afrique lusophone et anglophone

Pascal Devaux +33 1 43 16 95 51 pascal.devaux@bnpparibas.com
Moyen-Orient, Balkans

Hélène Drouot +33 1 42 98 33 00 helene.drouot@bnpparibas.com
Corée, Thaïlande, Philippines, Mexique, pays andins

Salim Hammad +33 1 42 98 74 26 salim.hammad@bnpparibas.com
Amérique latine

Johanna Melka +33 1 58 16 05 84 johanna.melka@bnpparibas.com
Inde, Asie du Sud, Russie, CEI

CONTACT MEDIA

Michel Bernardini +33 1 42 98 05 71 michel.bernardini@bnpparibas.com



NOS PUBLICATIONS

**CONJONCTURE**

Analyse approfondie de sujets structurels ou d'actualité

**EMERGING**

Analyses et prévisions sur une sélection d'économies émergentes

**PERSPECTIVES**

Analyses et prévisions des principaux pays, développés et émergents

**ECOFASH**

Un indicateur, un évènement économique majeur. Le détail ...

**ECOWEEK**

L'actualité économique de la semaine et plus...

**ECOTV**

Tous les mois, nos économistes décryptent l'actualité économique, en images

**ECOTV WEEK**

Quel est l'évènement de la semaine ?
La réponse dans vos deux minutes d'économie

Les informations et opinions exprimées dans ce document ont été obtenues de, ou sont fondées sur des sources d'information publiques réputées fiables, mais BNP Paribas ne garantit, expressément ou implicitement, ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur mise à jour. Ce document ne constitue ni une offre, ni une sollicitation d'achat ou de vente de titres ou autres placements. Il ne constitue ni du conseil en investissement, ni de la recherche ou analyse financière. Les informations et opinions contenues dans ce document ne sauraient dispenser l'investisseur d'exercer son propre jugement ; elles sont par ailleurs susceptibles d'être modifiées à tout moment sans notification et ne sauraient servir de seul support à une évaluation des instruments éventuellement mentionnés dans le présent document. Toute éventuelle référence à une performance réalisée dans le passé ne constitue pas une indication d'une performance future. Dans toute la mesure permise par la loi, aucune société du Groupe BNP Paribas n'accepte d'être tenue pour responsable (y compris en raison d'un comportement négligent) au titre de pertes directes ou découlant indirectement d'une utilisation des informations contenues dans ce document ou d'une confiance accordée à ces informations. Toutes les estimations et opinions contenues dans ce document reflètent notre jugement à la date de publication des présentes. Sauf indication contraire dans le présent document, il n'est pas prévu de le mettre à jour. BNP Paribas SA et l'ensemble des entités juridiques, filiales ou succursales (ensemble désignées ci-après « BNP Paribas »), sont susceptibles d'agir comme teneur de marché, d'agent ou encore, à titre principal, d'intervenir pour acheter ou vendre des titres émis par les émetteurs mentionnés dans ce document, ou des dérivés y afférents. BNP Paribas est susceptible notamment de détenir une participation au capital des émetteurs ou personnes mentionnés dans ce document, de se trouver en position d'acheteur ou vendeur de titres ou de contrats à terme, d'options ou de tous autres instruments dérivés reposant sur l'un de ces sous-jacents. Les cours, rendements et autres données similaires au présent document, y figurent au titre d'information. De nombreux facteurs agissent sur les prix de marché et il n'existe aucune certitude que les transactions peuvent être réalisées à ces prix. BNP Paribas, ses dirigeants et employés, peuvent exercer ou avoir exercé des fonctions d'emploi ou dirigeant auprès de toute personne mentionnée dans ce document, ou ont pu intervenir en qualité de conseil auprès de cette (ces) personne(s). BNP Paribas est susceptible de solliciter, d'exécuter ou d'avoir dans le passé fourni des services de conseil en investissement, de souscription ou tous autres services au profit de la personne mentionnée aux présentes au cours des 12 derniers mois précédant la publication de ce document. BNP Paribas peut être partie à un contrat avec toute personne ayant un rapport avec la production du présent document. BNP Paribas est susceptible, dans les limites autorisées par la loi en vigueur, d'avoir agi sur la loi de, ou d'avoir utilisé les informations contenues dans les présentes, ou les travaux de recherche ou d'analyses sur le fondement desquels elles sont communiquées, et ce préalablement à la publication de ce document. BNP Paribas est susceptible d'obtenir une rémunération ou de chercher à être rémunéré au titre de services d'investissement fournis à l'une quelconque des personnes mentionnées dans ce document dans les trois mois suivant sa publication. Toute personne mentionnée aux présentes est susceptible d'avoir reçu des extraits du présent document préalablement à sa publication afin de vérifier l'exactitude des faits sur le fondement desquelles il a été élaboré.

BNP Paribas est en France constituée en société anonyme. Son siège est situé au 16 boulevard des Italiens 75009 Paris. Ce document est élaboré par une société du Groupe BNP Paribas. Il est conçu à l'intention exclusive des destinataires qui en sont bénéficiaires et ne saurait en aucune façon être reproduit (en tout ou partie) ou même transmis à toute autre personne ou entité sans le consentement préalable écrit de BNP Paribas. En recevant ce document, vous acceptez d'être engagé par les termes des restrictions ci-dessus.

Pour certains pays de l'Espace Economique Européen :
Le présent document a été approuvé en vue de sa publication au Royaume-Uni par BNP Paribas Succursale de Londres. BNP Paribas Succursale de Londres est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et autorisée et soumise à une réglementation limitée par la Financial Services Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails de l'autorisation et de la réglementation par la Financial Services Authority.

Le présent document a été approuvé pour publication en France par BNP Paribas SA, constituée en France en société anonyme et autorisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Le siège social de BNP Paribas est situé au 16, boulevard des Italiens, 75009, Paris, France.

Le présent document est distribué en Allemagne par BNP Paribas Succursale de Londres ou par BNP Paribas Niederlassung Frankfurt sur le Main, une succursale de BNP Paribas S.A. dont le siège est situé à Paris, France. BNP Paribas S.A. Niederlassung Frankfurt sur le Main, Europa Allee 12, 60327 Frankfurt, est autorisée et supervisée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et est autorisée et soumise à une réglementation limitée par le Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht (BaFin).

Etats-Unis : le présent document est distribué par BNP Paribas Securities Corp., ou par une succursale ou une filiale de BNP Paribas ne bénéficiant pas du statut de broker-dealer au sens de la réglementation américaine. BNP Paribas Securities Corp., filiale de BNP Paribas, est un broker-dealer enregistré auprès de la Securities and Exchange Commission et est membre de la Financial Industry Regulatory Authority et d'autres bourses principales. BNP Paribas Securities Corp. n'accepte la responsabilité du contenu d'un document préparé par une entité non américaine du groupe BNP Paribas que lorsqu'il a été distribué à des investisseurs américains par BNP Paribas Securities Corp.

Japon : le présent document est distribué au Japon par BNP Paribas Securities (Japan) Limited, ou par une succursale ou une entité du groupe BNP Paribas qui n'est pas enregistrée comme une maison de titres au Japon, à certaines institutions financières définies par l'article 17-3 alinéa 1 du décret d'application de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers. BNP Paribas Securities (Japan) Limited, est une maison de titres enregistrée conformément à la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers et est membre de la Japan Securities Dealers Association ainsi que de la Financial Futures Association of Japan. BNP Paribas Securities (Japan) Limited, Succursale de Tokyo, n'accepte la responsabilité du contenu du document préparé par une entité non japonaise membre du groupe BNP Paribas que lorsqu'il fait l'objet d'une distribution par BNP Paribas Securities (Japan) Limited à des entreprises basées au Japon. Certains des titres étrangers mentionnés dans le présent document ne sont pas divulgués au sens de la Loi japonaise sur les instruments et marchés financiers.

Hong-Kong : le présent document est distribué à Hong Kong par BNP Paribas Hong Kong Branch, filiale de BNP Paribas dont le siège social est situé à Paris, France. BNP Paribas Hong Kong Branch exerce sous licence bancaire octroyée en vertu de la Banking Ordinance et est réglementée par l'Autorité Monétaire de Hong Kong. BNP Paribas Hong Kong Branch est aussi une institution agréée réglementée par la Securities and Futures Commission pour l'exercice des activités réglementées de types 1, 4 et 6 [Regulated Activity Types 1, 4 et 6] en vertu de la Securities and Futures Ordinance. Les Informations contenues dans le présent document peuvent, en tout ou partie, avoir déjà été publiées sur le site <https://globalmarkets.bnpparibas.com>

© BNP Paribas (2015). Tous droits réservés.

© BNP Paribas (2015). Tous droits réservés.

Bulletin édité par les Etudes Economiques de BNP PARIBAS

Siège social : 16 boulevard des Italiens – 75009 PARIS

Tél : +33 (0) 1.42.98.12.34 –

Internet : grou.bnpparibas.com - www.economic-research.bnpparibas.com

Directeur de la publication : Jean Lemierre

Rédacteur en chef : William De Vijlder

POUR RECEVOIR NOS PUBLICATIONS

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER SUR
NOTRE SITE ONGLET ABONNEMENT
<http://economic-research.bnpparibas.com>

ET

NOUS SUIVRE SUR LINKEDIN
<https://www.linkedin.com/showcase/bnp-paribas-economic-research/>
OU TWITTER
https://twitter.com/EtudesEco_BNPP

